ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : (51) Cl. internationale : **MA 35301 B1 G06Q 30/02**

(43) Date de publication :

01.08.2014

(21) N° Dépôt : **35595**

(22) Date de Dépôt : **28.01.2013**

(71) Demandeur(s):

AMRAOUI ABDELMAJID, 2 RUE DANANIR QU OUED ELBACHA SAFI (MA)

(72) Inventeur(s):

AMRAOUI ABDELMAJID

(54) Titre: L'INVENTION CONCERNE UN SYSTEME ET UN PROCEDE DE FIDELISATION DES CLIENTS PAR L'OCTROI D'UNE RECOMPENSE EN CONTREPARTIE D'ACHAT DES CARTES BANCAIRES

(57) Abrégé: La présente invention concerne un procédé, un système pour fidéliser une clientèle, encourager l'achat de cartes bancaires et d'avoir de nouveaux clients afin de bancariser des populations et promotion de l'industrie bancaire. Ce procédé et système comprennent les étapes suivantes: • Un nouveau participant au programme de fidélisation doit acheter une carte bancaire; • Valider sa carte bancaire et s'inscrire au programme de récompense; • Convaincre et inviter autres clients à participer à ce programme.

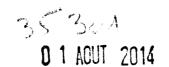
ABREGE DU CONTENU TECHNIQUE DE L'INVENTION :

SYSTEME ET PROCEDE DE FIDELISATION DES CLIENTS PAR L'OCTROI D'UNE RECOMPENSE EN CONTREPARTIE D'ACHAT DES CARTES BANCAIRES.

La présente invention concerne un procédé, un système pour fidéliser une clientèle, encourager l'achat de cartes bancaires et d'avoir de nouveaux clients afin de bancariser des populations et promotion de l'industrie bancaire.

Ce procédé et système comprennent les étapes suivantes :

- Un nouveau participant au programme de fidélisation doit acheter une carte bancaire;
- Valider sa carte bancaire et s'inscrire au programme de récompense ;
- Convaincre et inviter autres clients à participer à ce programme.



DESCRIPTION DE L'INVENTION:

L'intitulé de l'invention

L'invention concerne un système et un procédé de fidélisation des clients par l'octroi d'une récompense en contrepartie d'achat des cartes bancaire.

Domaine de l'invention

La présente invention concerne le domaine de la fidélisation par l'octroi d'une récompense en contrepartie d'achat des cartes bancaire, et plus particulièrement bancariser des populations.

10 Contexte:

5

15

20

25

30

L'état de l'art antérieur

Les programmes de récompenses sont devenus populaires auprès des fournisseurs de comptes qui cherchent à maintenir la fidélité des clients. Les clients sont attirés par l'accumulation des récompenses pour leur activité avec le fournisseur de compte.

Les programmes de récompenses viennent dans différentes formes et inclure des règles différentes. Par exemple, dans la demande de brevet WO 2006/093977 les participants gagnent des primes en argent ou des points de récompense, pour des achats par carte de crédit ou par carte-chèque. Dans d'autres programmes comme la demande de brevet WO 2002/011034, des points remboursables peuvent être attribués au lieu de cash back.

Dans certains programmes, une récompense peut être fournie par une organisation distincte. Par exemple, la demande de brevet WO/2003/012600,

Des consommateurs peuvent maintenir leur adhésion à divers programmes de fidélisation de sociétés et d'organisations qui offrent des incitations à l'achat.

Malgré ces et d'autres systèmes et procédés similaires, aucun des systèmes et des procédés antérieurs permettant la fidélisation par l'octroi d'une récompense en contrepartie d'achat des cartes bancaire, de la manière décrite ci-après. En conséquence, il existe un besoin pour un système et un procédé, pour bancariser des populations par établissement des programmes de fidélisation

Abdelmajid AMRAOUI

par l'octroi d'une récompense en contrepartie de l'achat des cartes bancaire

10

15

20

25

30

d'ou promotion de l'industrie bancaire par l'augmentation de la production des cartes bancaires.

Modes et étapes de réalisation :

- Un nouveau client (NC) pour participer à ce programme, il doit acheter, à mesure de « M » dollars ou équivalents, une carte bancaire qui peut être anonyme comme le cas des cartes bancaires rechargeable, auprès d'un participant antérieur, qui est l'un parmi les invités du client antérieur (100) classée et enregistrée au dernier rang X (X est le nombre des rangs à grimper un participant pour avoir le montant de la récompense) et s'il ne trouve pas ces personnes antérieurs, il doit se présenter chez une institution financière ou bancaire inscrite à ce programme ou chez une société de gestion, pour acheter sa carte s'il n'y a pas des clients antérieurs disponible ou pour s'informer comment obtenir une carte de participation.
- Le système déduit un montant M1 de M et le transfère au compte du client antérieur enregistré sur la dite carte bancaire, en rang1 et déduit un montant M2 et le transfère aux comptes de la société gérante de l'invention et aussi transfère le reste de M au compte de l'institution financière ou bancaire, pour frais et droits d'achat de la carte.
- En suite le client NC invitera n (n un nombre entier naturel) autres clients on les appels (NC') dont chacun d'eux fait le même que lui. A ce moment le code de la carte de NC sera enregistré au dernier rang X sur toutes les cartes des futurs invités des NC', on les nomes NC". Ces NC", suivront le même mode de participation que NC et NC' et chacun d'eux invitera « n » autres clients.
- Et chaque enregistrement par le système, d'un client sur une carte ou sur son programme, donnera à celui qui est au dernier rang X le droit de s'avancer d'un rang, et ce dernier à son tour de rôle donnera à celui qui précède le dernier rang, le droit de grimper d'un rang et prendra sa place, et ainsi de suite en formant une hiérarchie (exemple figure 1et 2), jusqu' à chaque participant arrivera au premier rang. C'est le rang où le client recevra à l'aide du système sur le compte de sa carte bancaire un cumulé des montants de M1 des clients enregistrés au dernier rang.

• Et enfin chaque client qui récolte sa récompense sera écarté par le système en donnant son rang (rang 1) à ses suivants (ceux qui ont été déjà invités par lui), comme indique la figure 1et 2.

Pour le démarrage du programme et dans le cas où un client ne trouve pas un antérieur en rang1, le transfert par le système de la part **M1** sera vers un compte désigné par la société de gestion.

Exemple:

Si on donnant à :

10 M=10 \$

5

M1=5\$

M2=2.5\$

X=5

n = 2

25

30

Alors NC(101) achète sa carte bancaire avec10\$, puis invite c1 et c2(102).

C1 et c2 invitent c3, c4, c5 et c6 (103) et ces derniers invitent c7, c8, c9, c10, c11, c12, c13 et c14(104). Et aussi ces 8 clients invitent autres 16 clients qui sont de c15 à c30(105). A ce stade NC(101) atteint le rang 1et il recevra les 16 virements des M1=5\$ soit 80\$ par des transferts(106) à son compte liée à sa cartes bancaire.et en fin NC (101) sera écarté par le système en donnant son rang à c1 et c2 et donnera aussi naissance à des nouveaux clients à entrer au programme en rang x=5 (107).

Dans les dessins qui illustrent l'invention selon cette invention et particulièrement l'exemple ci-dessus,

FIGURE 1 qui montre l'hiérarchie construit pour donner le droit à NC à récolter les transferts des invités en rang X=5.

FIGURE 2 indiquant comment NC est écarté du programme en donnant son rang à ses invités C1 et C2.

Pour réaliser ce procédé on a besoin d'un système comprenant :

15

- au moins une interconnexion entre la société gérante de l'invention, institution de télécommunication, institutions financières ou bancaires et/ou sociétés de fabrication et gestion des cartes bancaires ;
- Une pluralité des cartes bancaires fournies par un intermédiaire financier et/ou appartenant au réseau interbancaire ;
 - Des bases de données ;
- Un serveur bancaire connecté au réseau interbancaire et au serveur de gestion du programme ;
- Un réseau interbancaire comprenant une pluralité de guichets
 automatiques bancaires et/ou terminaux ;

Le participant peut recevoir ou moins un message sur son téléphone portable ou par email des informations sur la situation de son compte.

La carte bancaire de participation peut être utilisée comme toute autre carte bancaire pour des achats par internet, pour retirer de l'argent auprès des GAB ou pour le paiement par les terminaux des points de vente

La carte bancaire de participation peut être la même carte délivrée par les institutions financières ou bancaires à leurs clients mais il faut qu'elle soit validée et inscrite à ce programme de récompense.

10

15

20

25

30

REVENDICATIONS:

Je revendique ce qui suit :

- **1-** Procédé de fidélisation des clients par l'octroi d'une récompense en contrepartie d'achat des cartes bancaires comprenant les étapes suivantes :
- Un nouveau client (NC) pour participer à ce programme, il doit acheter, à mesure de « M » dollars ou équivalents, une carte bancaire qui peut être anonyme comme le cas des cartes bancaires rechargeable, auprès d'un participant antérieur, qui est l'un parmi les invités du client antérieur classée à la dernière rang X (X est le nombre des rangs à grimper un participant pour avoir le montant de la récompense) et s'il ne trouve pas ces personnes antérieurs, il doit se présenter chez une institution financière ou bancaire inscrite à ce programme ou chez une société de gestion, pour acheter sa carte s'il n'y a pas des clients antérieurs disponible ou pour s'informer comment obtenir une carte de participation.
- Le système déduit un montant M1 de M et le transfère au compte du client antérieur enregistré sur la dite carte bancaire, en rang1 et déduit un montant M2 et le transfère aux comptes de la société gérante de l'invention et aussi transfère le reste de M au compte de l'institution financière ou bancaire, pour frais et droits d'achat de la carte.
- En suite le client NC invitera n (n un nombre entier naturel) autres clients on les appels (NC') dont chacun d'eux fait le même que lui. A ce moment le code de la carte de NC sera enregistré au dernier rang X sur toutes les cartes des futurs invités des NC', on les nomes NC''. Ces NC'', suivront le même mode de participation que NC et NC' et chacun d'eux invitera « n » autres clients.

Et chaque enregistrement par le système, d'un client sur une carte ou sur son programme, donnera à celui qui est au dernier rang X le droit de s'avancer d'un rang, et ce dernier à son tour de rôle donnera à celui qui précède le dernier rang le droit de grimper d'un rang et prendra sa place, et ainsi de suite en formant une hiérarchie, jusqu' à chaque participant arrivera au premier rang. C'est le rang où le client recevra à l'aide du système sur

10

15

20

25

30

le compte de sa carte bancaire un cumulé des montants de M1 des clients enregistrés au dernier rang.

- Et enfin chaque client qui récolte sa récompense sera écarté par le système en donnant son rang (rang 1) à ses suivants (ceux qui ont été déjà invités par lui).
- 2- Procédé selon revendication 1 caractérisé en ce que, pour le démarrage du programme et dans le cas où un client ne trouve pas un antérieur en rang1, le transfert par le système de la part M1 sera vers un compte désigné par la société de gestion.
- 3- Système de fidélisation des clients par l'octroi d'une récompense en contrepartie d'achat des cartes bancaires pour la mise en œuvre du procédé selon la revendication 1 et 2 comprenant :
- au moins une interconnexion entre la société gérante de l'invention, institution de télécommunication, institutions financières ou bancaires et/ou sociétés de fabrication et gestion des cartes bancaires ;
- Une pluralité des cartes bancaires fournies par un intermédiaire financier et/ou appartenant au réseau interbancaire ;
 - des bases de données ;
- Un serveur bancaire connecté au réseau interbancaire et au serveur de gestion du programme ;
- Un réseau interbancaire comprenant une pluralité de guichets automatiques bancaires et/ou terminaux ;
- **4-** Système selon revendication1, 2, et 3 caractérisé en ce que les informations, les codes d'authentifications des cartes et/ou les rangs en hiérarchies de participation des clients, sont stockés dans une base de données et/ou dans les registres de la carte bancaire et /ou marqués sur les faces de ses cartes bancaires et/ou imprimés sur un autre support jointé avec ses cartes bancaires.
- **5** Système selon revendication 1et 3, caractérisé en ce que la carte bancaire peut utiliser comme toute autre carte bancaire pour des achats par internet, pour retirer de l'argent auprès des GAB ou pour le paiement par les terminaux des points de vente.

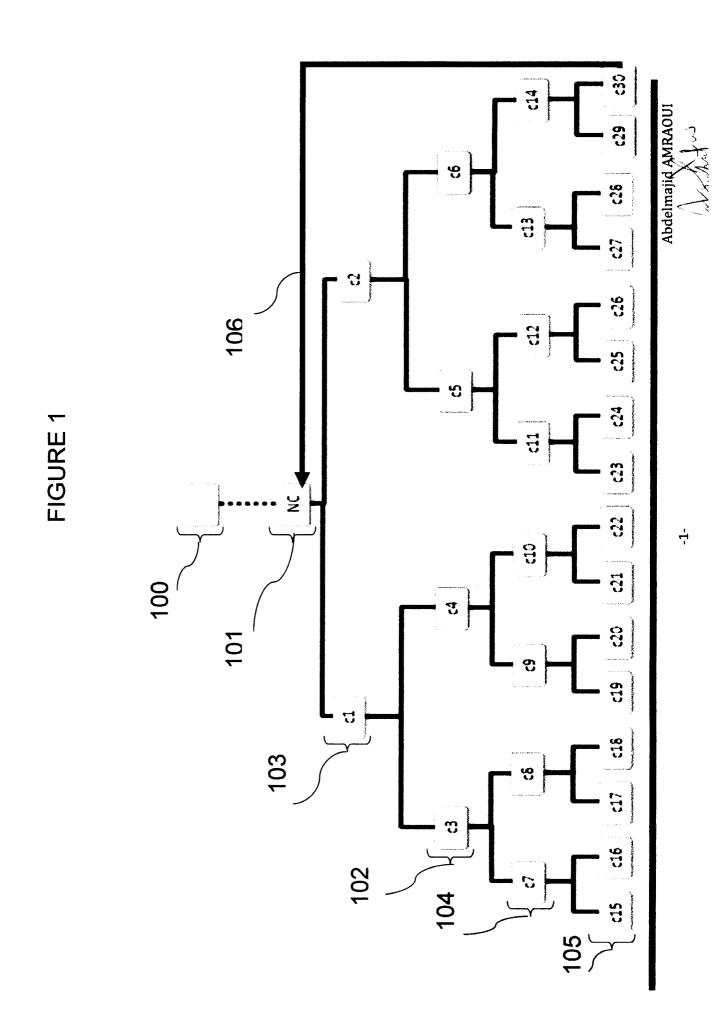
MA

5

10

35301B1

- **6-** Système selon revendications 1,3 et 5, caractérisé en ce que la carte bancaire peut être identifiée ou inconnue comme le cas des cartes bancaires rechargeable et comprenant les enregistrements des codes des cartes bancaires des clients antérieurs inviteurs, appartenant à la même hiérarchie et leurs rangs sur ce dernier.
- **7-** Système selon revendications 1,3 et 5, caractérisé en ce que la carte bancaire peut être la même que celle existant actuellement aux institutions financière mais il faut quelle sera validé par ce programme de récompense.
- **8-** Système selon revendication 1, 3 et 4, caractérisé en ce que le participant peut recevoir ou moins un message sur son téléphone portable ou par email, des informations sur la situation du compte de sa carte bancaire.



-2-

